



COMMUNE DE FEYTIAT
CRÉATION D'UNE ZONE D'HABITATION
 Parcelle cadastrée AS n°57 et 58, AR n°80 et 191

Plan de composition

Indice	Date	Modifications
A	06/01/2022	Edition initiale pour validation

Echelle : 1/1000
 N° plan : PA4
PA

NOTA:
 Lignes, cotes et superficies fournies à titre indicatif.
 Les positions des axes et pénétrations sont fournies à titre indicatif et pourront faire l'objet d'adaptation lors de la réalisation des travaux.
 Le présent plan ne fait pas un état exhaustif des servitudes existantes ou à créer.

REGLLEMENT GRAPHIQUE DIMPLANTATION DES CONSTRUCTIONS

Surface d'implantation des constructions
 Hauteur maximale des constructions
 Hauteur maximale des constructions en zone A2Z
 Hauteur maximale des constructions en zone AU2
 Hauteur maximale des constructions en zone AU1
 Hauteur maximale des constructions en zone AU0

Position des façades au sol
 Position des façades au sous-sol
 Position des façades au 1er étage
 Position des façades au 2nd étage
 Position des façades au 3rd étage
 Position des façades au 4th étage
 Position des façades au 5th étage
 Position des façades au 6th étage
 Position des façades au 7th étage
 Position des façades au 8th étage
 Position des façades au 9th étage
 Position des façades au 10th étage
 Position des façades au 11th étage
 Position des façades au 12th étage
 Position des façades au 13th étage
 Position des façades au 14th étage
 Position des façades au 15th étage
 Position des façades au 16th étage
 Position des façades au 17th étage
 Position des façades au 18th étage
 Position des façades au 19th étage
 Position des façades au 20th étage

Légende :

- Superficie approximative
- Application cadastrale fournie à titre indicatif
- Position des axes libres et imposables sur le parcelle au lot et place "mi" 5m x 5m
- Surplus de passage de réseau électrique aérien et souterrain
- Chaussée en enrobé
- Accotements enherbés
- Mélange terre-pierres-entherbées
- Noues
- Porchets
- Emplacement réservé (ER)

